



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Marne

LE SAVIEZ-VOUS ?



SUIVI GYNÉCOLOGIQUE

Les sages-femmes peuvent aussi réaliser
votre suivi gynécologique, tout comme
les médecins généralistes et les gynécologues.

Pour trouver un professionnel de santé près de chez vous,
pensez à l'annuaire santé annuairesante.ameli.fr



PRÉVENTION | CONTRACEPTION FROTTIS | MÉNopause

POUR QUI ?

Le suivi gynécologique est au cœur de votre santé, mais aussi de votre intimité dès la puberté et tout au long de votre vie.

À chaque étape de votre vie de femme, le professionnel de santé de votre choix peut vous accompagner*.

* soit un gynécologue, un médecin généraliste ou une sage-femme

POURQUOI ?

Vous avez besoin d'informations et de conseil

- Contraception (avec ou sans hormones et d'urgence) : vous informer, vous la prescrire, la suivre et l'adapter si besoin
- Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)
- Troubles urinaires, saignements, douleurs
- Infections ou maladies sexuellement transmissibles
- Questions sur la sexualité, le consentement

Dans le cadre de la prévention de votre santé

- Dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)
- Prévention des cancers :
 - Frottis à partir de 25 ans
 - Surveillance via palpation des seins
 - Prescription complémentaire d'une échographie mammaire et/ou mammographie
- Vaccination
- Addiction (Tabac - Alcool - Drogues)
 - Consultations
 - Prescription de substituts nicotiniques